

CHARTRE

Insertion Suisse est l'organisation faîtière nationale de l'insertion socioprofessionnelle. Insertion Suisse et ses représentations régionales rassemblent des personnes morales et physiques actives dans le domaine de l'insertion sociale et professionnelle.

Vision et Engagement

L'insertion sociale et professionnelle vise à ce que chacun·e trouve une place dans la société et puisse mener une vie digne et autonome. Elle a pour objectif d'éviter la marginalisation des personnes exclues du marché du travail. Les notions de justice sociale et de durabilité sont au cœur de son action.

Mission

Les activités de l'association ont comme buts essentiels de :

- Professionnaliser le domaine de l'insertion à travers divers services aux membres.
- Défendre les intérêts des membres auprès des acteurs politiques, économiques et sociaux.

Principes d'action

Les membres d'Insertion Suisse, qui proposent des offres d'insertion socioprofessionnelles, s'engagent à :

- Développer les compétences sociales et professionnelles de leurs participant·e·s en regard des exigences du marché du travail.
- Préparer les participant·e·s aux défis de l'évolution du marché du travail.
- Assurer un encadrement bienveillant des participant·e·s en respectant leur diversité.
- Lutter contre toute forme de discriminations liées au genre, à l'âge, à l'origine, au statut social ou au handicap.
- Lutter contre les conditions de travail abusives au désavantage des participant·e·s.
- Promouvoir la professionnalisation à travers la formation professionnelle de base et continue et le management de la qualité.

L'acceptation de la présente charte est un prérequis pour devenir membre de l'association et de l'une de ses représentations régionales.